



Type	Usine et tranche de fabrication	S/Chapitre
JE0 A	T 002980 à T 038504	82
JE0 E	T 004338 à T 049584 K 000001 à K 005724	82
JE0 D	T 000170 à T 004192	82
JE0 H	T 000025 à T 007175 K 000001 à K 000135	82
JE0 G	T 000001 à T 000377	82
JE0 P	T 000001 à T 003165 K 000001 à K 002771	82

82 EVOLUTION DU BOITIER DECODEUR UNIQUE (PIECE DE RECHANGE)

- Moteur : XXX
- Boîte de vitesses : XXX

Document de base : N.T. 2754A

Le boîtier décodeur unique (pièce de rechange)

référence : 77 00 416 293

est remplacé par le boîtier décodeur unique

référence : 77 00 421 261.

La procédure de remplacement n'est pas modifiée (voir Note Technique 2754A).

"Les Méthodes de Réparation prescrites par le constructeur, dans ce présent document, sont établies en fonction des spécifications techniques en vigueur à la date d'établissement du document.

Elles sont susceptibles de modifications en cas de changements apportés par le constructeur à la fabrication des différents organes et accessoires des véhicules de sa marque".

Tous les droits d'auteur sont réservés à Renault.

La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de Renault.

BOÎTIER DECODEUR UNIQUE

Procédure de remplacement

82

PARTICULARITES DU BOITIER DECODEUR (Référence 77 00 421 261)

Avec ce nouveau boîtier décodeur :

- il n'est plus possible de rentrer le code de dépannage par le bouton de condamnation des portes (par la valise **XR25** uniquement),
- il n'est plus possible de verrouiller les portes avec l'émetteur si la porte conducteur est ouverte (information contacteur 1^{er} cran),
- le bouton de condamnation centralisée des portes est inhibé lorsque les portes ont été condamnées par l'émetteur.

CONFIGURATION

Valise **XR25** branchée, sélecteur **ISO** sur **S8**, code **D56**, fiche n° **56**.

En cas de remplacement par le nouveau boîtier décodeur (référence **77 00 421 261**), il sera nécessaire de vérifier que la pièce de rechange est bien configurée en "**infrarouge**" à l'aide de la valise **XR25**.

Contrôle de la configuration

Valise **XR25** branchée (sélecteur **ISO** sur **S8**),

- taper le code **D56**.

Le barregraphe **2 gauche** doit être allumé (fiche n° 56).

Le boîtier est configuré en infrarouge.

Si le barregraphe **2 gauche** est éteint,

- taper le mode commande **G48*1***.

Le barregraphe **2 gauche** doit s'allumer (fiche n° 56).

Le boîtier est alors configuré en infrarouge.

PROCEDURE D'INTRODUCTION DU CODE DE DEPANNAGE

En équipant l'ESPACE avec le nouveau boîtier décodeur (référence : **77 00 421 261**), le client ne peut pas se dépanner seul. Le système se verrouillera automatiquement **10 minutes** après la coupure du +APC. Le dépanneur devra informer le client.

L'entrée du code sera réalisée à l'aide de la valise **XR25**.

La procédure n'est pas modifiée (voir note technique 2754A).